

Le vingt quatrième du mois de novembre mil sept
cent huit et un après les fiançailles et les publications
faites des baux de mariage de entre Jean Louis de Champe
et de Louis de Champe et de Marie Genestier age de vingt
signe de Marie Jeanne de Champe fille de Francois le
et de Francois de Champe, tous deux du village de Mugy paroisse
de St Mauguille ne faisant aucun empêchement
à moi Curé de St Mauguille Les ait mariés et leur en
donné la benediction nuptiale selon la forme prescrite
de l'Eglise en presence de plusieurs témoins